

MON PLUS  
GRAND  
HANDICAP ?



C'EST QUE  
LE MIEN NE  
SE VOIT PAS.

## DECEMBRE 2016 NEGO HANDICAP

L'entreprise souhaite renouveler l'accord groupe Handicap. Elle a ouvert le 8 décembre des négociations, avec comme objectif d'aboutir à un accord très rapidement

Cet accord permettra à AKKA et son service Handicap d'affecter un budget aux salariés handicapés et aux sous-traitants employant des travailleurs handicapés.

Ce budget prévu est plutôt important (estimé à 3 millions d'euros sur les 3 prochaines années).

La CGT tient à ce qu'il soit dépensé à bon escient, et en priorité au profit du personnel d'AKKA (par rapport aux partenaires extérieurs).

Concernant la sensibilisation des salariés, la CGT souhaite que les campagnes de communication (appli Handicap, goodies, papier glacé) voient leur audience mesurée, ainsi que leur adhésion et leur retour sur investissement.

Il faut prévoir de faire chaque année une enquête auprès des travailleurs handicapés pour les consulter sur l'action « Handicap » d'AKKA. Prévoir aussi d'ouvrir un forum à destination des salariés handicapés.

La CGT souhaite également introduire dans l'accord un effort sur le maintien dans l'emploi de travailleurs souffrant de difficultés psychiques (suite à un burn-out par exemple).



LA CGT REVDIQUE  
QUE TOUTES LES AGENCES  
SOIENT ACCESSIBLES AUX  
PERSONNES A MOBILITE  
REDUITE

L'ENTREPRISE DOIT ADAPTER  
L'OBJECTIF DU NOMBRE DE  
RECRUTEMENTS DE  
TRAVAILLEURS HANDICAPES  
EN FONCTION DE L'OBJECTIF  
DE RECRUTEMENT :  
10 EMBAUCHES DE  
PERSONNES HANDICAPEES  
POUR 1000 EMBAUCHES DE  
PERSONNES VALIDES

L'ENTREPRISE DOIT AIDER AU  
PLACEMENT DE  
TRAVAILLEURS HANDICAPES  
AKKA CHEZ LES CLIENTS

La CGT demande à

l'entreprise

d'augmenter le taux

d'emploi des

travailleurs handicapés

(2,04% en 2015)

Rejoignez  
l'équipe CGT  
AKKA